

Nomenclature de Référence Applicative et Infrastructure pour le SI de l'Etat

Annexe B.2 du Cadre Commun d'Urbanisation du SI de l'Etat – version 1.0.1 du 12/04/2013

Les deux nomenclatures de référence doivent permettre de structurer le patrimoine et sa transformation, et faciliter la communication et la compréhension du patrimoine et des projets. C'est un cadre structurant mais non figé. Elles évolueront en fonction de la maturité, des besoins, de la réglementation et des technologies. La Nomenclature de Référence pour la vue Applicative (NRA) est une hiérarchie de secteur regroupant des types de composants logiciels élémentaires de même nature, ou rendant des services analogues. La Nomenclature de Référence pour la vue Infrastructure (NRI) est une hierarchie de secteur regroupant des types d'équipements élémentaires rendant des services

partager entre tous les acteurs, une vision commune des types de composants qui constituent le SI de l'Etat,

définir un cadre, une structure, pour la mutualisation des infrastructures et la rationalisation technique du patrimoine applicatif,

Général d'Interopérabilité (RGI) 1.0 et des projets d'évolution er

RGI: Positionnement des normes et standards techniques du Référentiel

